COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21/01/2025

Convocation du 13/01/2025

- Demandes Subventions Travaux D2
- Autorisation engagement dépenses investissements
- Assurance statutaire
- Questions diverses

Les conseillers présents étaient M. *Pierre CHARLET*, M. DEBIN Sébastien, Mme SIEMIENAS Josette, M DORMONT Lionel, Mme DORMONT Claude, M. FERRAND Christian, M. FLOT Pierre-Marie, M. SIMONNOT Thomas, M. COCHET Dominique, Mme HOFFMANN Nathalie absent excusé M. HADJOUDJ Omar. Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L,2121-17 du *Code Général des Collectivités Territoriales*.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L,2121-15 du *Code Général des Collectivités Territoriales* à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme SIEMIENAS Josette est désignée pour remplir cette fonction.

&&&&&&&&&&&

Demandes Subventions Travaux D2

Des travaux sont envisagés pour la réfection des trottoirs sur la RD2.

Suite à une étude établie par le bureau d'études AD-P le Conseil Municipal est en attente de différents devis afin de mettre en place le financement de ces travaux et demander des subventions.

Une délibération est prise pour autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat et du Département.

 Autorisation ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget 2025engagement dépenses investissements

Une délibération est prise pour donner à Monsieur le Maire l'autorisation d'engagement et mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025.

• Assurance statutaire

Une délibération est prise pour donner à Monsieur le Maire l'autorisation de souscrire une assurance statutaire pour les employés communaux.

Questions diverses

Suite à une visite de l'Agence d'Urbanisne et de Développement de l'Agglo un point sur les zonages de notre territoire a été fait et le Conseil Municipal demande de conserver la parcelle 45 en zone artisanale. Ce sujet sera évoque avec M JESSON, Président de l'Agglo, le 30 Janvier prochain.

Fait à Coolus, le 27 Janvier 2025

Le Maire

Mr Pierre CHARLET